

BRYONIA POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue Bryonia est constituée par les organes souterrains frais de *Bryonia cretica* L. subsp. *dioica* (Jacq.) Tutin ou de *Bryonia alba* L.

DESCRIPTION DE LA DROGUE

La racine de *Bryonia cretica* L. subsp. *dioica* (Jacq.) Tutin ou de *Bryonia alba* L. est napiforme, peu ramifiée, de couleur blanc jaunâtre avec de nombreuses stries transversales. La section est blanche et laisse exsuder à l'état frais un suc laiteux. L'odeur est vireuse, la saveur âcre puis amère.

L'examen microscopique montre une structure rayonnée avec une zone centrale réduite. Le suber est peu épais. Le parenchyme cortical à cellules polygonales contient quelques sclérites et de nombreux laticifères.

Toute la section possède des grains d'amidon de forme arrondie ou allongée, à hile un peu étoilé, isolés ou acéolés. Elle ne possède pas d'oxalate de calcium.

IDENTIFICATION

- A. La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.
- B. Examinée au microscope, la drogue présente les caractères microscopiques précédemment décrits.

SOUCHE

La teinture mère de Bryonia est préparée à la teneur en éthanol de 45 pour cent V/V, à partir des organes souterrains frais de *Bryonia cretica* L. subsp. *dioica* (Jacq.) Tutin ou de *Bryonia alba* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES).

CARACTÈRES

Aspect : liquide de couleur jaune clair, d'odeur légèrement nauséuse, de saveur amère.

IDENTIFICATION

- A. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 1 mL de *solution cupri-tartrique* R. Portez à ébullition. Il apparaît un précipité rouille.
- B. Agitez 5 mL de teinture mère avec 5 mL d'*éther* R. Recueillez la phase étherée et ajoutez 1 mL de solution *sulfurique de diméthylaminobenzaldéhyde* R. Examinez l'anneau de séparation des deux liquides. Il présente une coloration verte dans la phase étherée et une coloration rose dans

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

la phase aqueuse.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 40 pour cent V/V à 50 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,25 pour cent *m/m*.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des plaques au *gel de silice G R*.

a) Déposez sur une plaque, en bande de 10 mm, 30 μ L de la teinture mère. Développez avec un mélange de 40 volumes de *butanol R*, de 10 volumes d'*acide acétique glacial R* et de 10 volumes d'*eau R* sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente généralement une bande jaunâtre de R_f voisin de 0,45 et deux bandes bleues de R_f voisins de 0,55 et 0,60.

Pulvérisez sur le chromatogramme la *solution d'aniline phtalique R* puis chauffez la plaque pendant 10 min à 100-105 °C. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme présente une bande brune de faible intensité de R_f voisin de 0,10 et deux bandes brunes plus ou moins foncées de R_f voisins de 0,25 et 0,35.

b) *Solution à examiner.* Ajoutez à 10 mL de teinture mère 1 mL d'*acide sulfurique R*. Chauffez à reflux pendant 1 h. Après refroidissement, extrayez par 2 fois 10 mL d'*éther de pétrole R*. Réunissez les phases étherées et évaporez-les. Reprenez le résidu par 1 mL de *méthanol R*.

Déposez sur une plaque, en bande de 10 mm, 50 μ l de la solution à examiner. Développez avec un mélange de 95 volumes de *chloroforme R* et de 5 volumes de *méthanol R* sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Pulvérisez sur la plaque une solution de *diméthylaminobenzaldéhyde R* à 20 g/L dans l'*éthanol à 96 pour cent puis R* de l'*acide sulfurique R*. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme présente deux bandes violacées plus ou moins bien séparées de R_f voisins de 0,40 et 0,50 et une bande orangé vif de R_f voisin de 0,85. Il peut également apparaître deux à trois bandes roses comprises entre les R_f 0,50 et 0,85.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.